

# États Généraux de l'Éducation Prioritaire

## Mardi 05 janvier 2021 – Mont-Saint-Aignan – SD76

**Obligation de moyens** qui doit venir de l'État en lieu et place d'une obligation de résultats.  
Refus de toute **contractualisation**.

1. Réaffirmer notre volonté de **maintenir l'EP** et rappeler notre **ambition émancipatrice** : donner à tous les élèves les outils et les conditions de réussite permettant de résorber les inégalités sociales et scolaires.
2. (Re)demander la **réintégration des lycées** en EP.
3. Rappeler que **l'EP a eu un impact** pendant ces dernières décennies : sans les moyens dédiés, la situation aurait été bien pire.
4. Besoin d'**équipes pluri-professionnelles** complètes et en nombre suffisant pour qu'il y ait un-e AS, infirmier-e, PsyEN ... par établissement.
5. Prévoir du **temps en décharge** pour les personnels d'EP, un temps de décharge qui permettrait des concertations dont l'organisation serait laissée à la main des équipes.
6. Repenser la **formation** et déconstruire les *a priori* sur les publics de l'EP.
7. La question des **effectifs : 20 élèves max/classe** (le référentiel doit être la classe, et non la moyenne dans l'établissement). Mettre en avant le bien-être des élèves et leurs capacités à entrer dans les apprentissages au sein d'un groupe classe réduit.
8. Militer pour une **stabilisation des équipes**.
9. Rejeter l'entrisme du **privé**.
10. Rappeler qu'il s'agit d'une question **sociétale** plus large (à mettre en perspective avec la casse des services publics).
11. Revoir la **carte scolaire** et s'interroger sur la façon de créer une réelle mixité.
12. Rappeler notre volonté de supprimer **l'enseignement privé** et les moyens publics qui y sont alloués.
13. Rappeler nos mandats sur **l'intégration des primes dans la paie** et le besoin d'une revalorisation globale. En l'état, **les primes REP et REP+ doivent être versées à l'ensemble des personnels** (AEd, AESH, agents territoriaux, AS, ATSEM, ...) qui exercent en EP.
14. **Sensibiliser les collègues hors-EP** en montrant l'impact que peut avoir la fuite des élèves EP vers les établissements hors-EP.
15. Réfléchir à un argumentaire qui permettra de **convaincre le public** et de déconstruire la communication ministérielle afin de lutter contre le démantèlement à venir.
16. Abonder les moyens humains, matériels et financiers permettant une réelle prise en charge des **élèves à besoins particuliers** (handicap, dys-, allophones, ...).